

Joyeuses Fêtes!

De la part de tous les membres du conseil et de vos employés municipaux, nous aimerions vous souhaiter un joyeux Noël et vous offrir nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour la Nouvelle Année!

Que cette période des fêtes soit pour vous, une occasion de prendre le temps de partager de bons moments avec ceux que vous aimez.

*Bonne et heureuse année aux Delageois, Delageoises!
Que le bonheur soit dans vos cœurs!*

BABILLARD MUNICIPAL

JOYEUSES fêtes
Horaire du temps des fêtes*



COMPTE DE TAXES 2022

Pour une autre année, le compte de taxes 2022 sera divisé en 4 versements.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES : BUREAU MUNICIPAL

Comme chaque année, le bureau municipal sera fermé pendant le temps des fêtes du 21 décembre 2021 et de retour le mardi 4 janvier 2022.

Pour toute urgence aux travaux publics, veuillez communiquer avec Sydney Lavoie (période de Noël) au 418 264-0592 et Louis-Philippe Barrette (période du Jour de l'an) au 418 264-0820.

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
 Télécopieur : 418 848-1948
 Courriel : ville@lacdelageqc.ca
 Site Internet : www.lacdelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
 Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sureté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Florence Mercier	418 912-8321
Frédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Florence Lemoine	418 848-0706
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Marie-Alice Boucher Trudel	418 848-7837 ou 418 929-7837
Juliette Jacques	418 564-5445
Alexie Breton	418 564-5445

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :
scéances ordinaires : 13 décembre 2021

séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2022 : mardi 21 décembre 2021



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné :

QU'en 2022 les séances ordinaires du conseil municipal se dérouleront au Bureau municipal, sis au 24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage.

QU'elles se tiendront les jours suivants à 19h30 :

le lundi 10 janvier 2022
 le lundi 14 février 2022
 le lundi 14 mars 2022
 le lundi 11 avril 2022
 le lundi 9 mai 2022
 le lundi 13 juin 2022
 le lundi 11 juillet 2022
 le lundi 8 août 2022
 le lundi 12 septembre 2022
 le mardi 11 octobre 2022
 le lundi 14 novembre 2022
 le lundi 12 décembre 2022

QU'une séance spéciale jeunesse avec la tenue d'un mini-conseil se tienne le lundi 9 mai 2022 à 18h30 juste avant la séance publique. Cela coïncide avec la semaine québécoise des familles.

Donné ce 9^e jour du mois de novembre 2021

Josée Desmeules, B.A.A.
 Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité le 9^e jour du mois de novembre et en faisant paraître une copie dans le Delagois, Éditions de décembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9^e jour de novembre 2021.

Josée Desmeules, B.A.A.
 Directrice générale



AVIS PUBLIC BUDGET 2022

Avis public est par la présente donné :

QUE le Conseil de Ville de Lac-Delage tiendra une séance extraordinaire, le 21 décembre 2021 à 19h30 au Bureau municipal, afin d'adopter le budget 2022, ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Donné ce 9^e jour de novembre 2021.

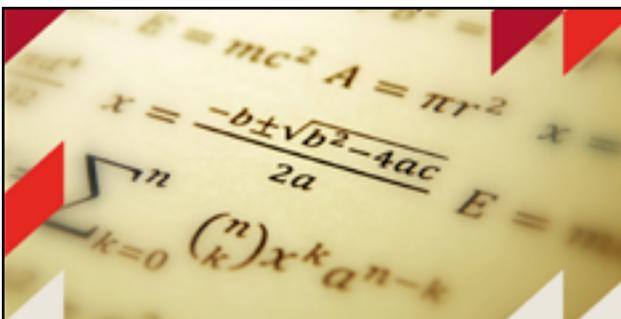
Josée Desmeules, B.A.A.
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Desmeules, directrice générale et secrétaire-trésorière de Lac-Delage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité à partir du 8 novembre 2021 et en faisant paraître une copie dans le journal Le Delagois du mois de décembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8 novembre 2021.

Josée Desmeules, B.A.A.
 Directrice générale et secrétaire-trésorière



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
 lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
 Bernier

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacadelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Cassandra Goulet
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacadelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



CONSEILLÈRE #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacadelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLÈRE #4
Responsable aux loisirs et à la culture
Mme Isabelle Coulombe
icoulombe@lacadelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacadelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLÈRE #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacadelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacadelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnostic du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacadelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

Donnez vie à vos projets!



Trouvez sous un même toit les conseils et les outils pour vous aider à réaliser vos projets, petits et grands.



418 626-1146 |

Avis aux motoneigistes



Nous désirons vous informer qu'il est strictement interdit de passer sur les propriétés privées pour accéder au lac dont le Manoir du Lac-Delage et le terrain à la tête du lac où il y a plantation des pommiers. De plus, il est dangereux actuellement de circuler sur le lac considérant qu'à plusieurs endroits la glace est très fragile. Soyez vigilant et respectueux des terrains privés svp.



Stationnement dans les rues

Il est interdit en tout temps de stationner son véhicule sur un chemin public de notre territoire entre le 1^{er} novembre 2021 et le 15 avril 2022. N'oublions pas que durant la période hivernale, nos rues déjà étroites le sont encore plus avec l'accumulation de neige. Par conséquent, le déneigement devient presque impossible et la circulation sécuritaire des ambulances et des camions de pompiers devient très difficile.



En revanche, les 24, 25 et 31 décembre 2021 ainsi que le 1^{er} janvier 2022, il y aura un assouplissement à la règle. Exceptionnellement, on pourra, aux dates mentionnées, stationner dans la rue, à condition que ce soit du côté des adresses civiques paires. Bien entendu, s'il neigeait au cours de ces jours de fête, on demande votre collaboration pour faciliter le travail des employés municipaux. Lorsque vous voyez le gyrophare clignotant du camion de déneigement, on vous demande de déplacer promptement les véhicules stationnés dans la rue. Cela ne prendra que quelques minutes, et cela évitera la réception d'un « cadeau » désagréable, soit une contravention et des frais de remorquage!

N'oubliez pas que quelqu'un devra conserver sa sobriété pour effectuer le déplacement des véhicules, parce qu'un accident est vite arrivé, même en stationnant son automobile!

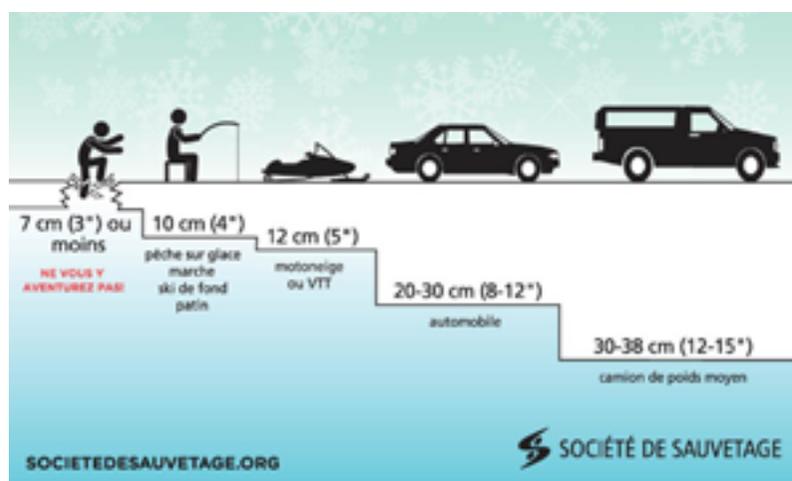
Méfiez-vous de la glace

Chaque hiver, des cas de noyade sont rapportés partout au Québec. Bien que les cours d'eau soient recouverts de glace et de neige, il faut se méfier, parce que la dureté de la surface peut varier d'un jour à l'autre, voire même en quelques heures. En effet, les surfaces gelées de nos cours d'eau sont extrêmement sensibles aux changements climatiques: un simple vent peut déplacer les surfaces de glace et laisser d'immenses trous à des endroits insoupçonnés. Aussi, une neige un peu trop abondante ou trop lourde peut les affaiblir.

Rappelez-vous que l'épaisseur de la glace n'est pas le seul facteur permettant de déterminer si elle est suffisamment solide pour s'y trouver. Dans tous les cas, méfiez-vous:

- De la glace entourant des structures matérielles (quai, bouées, marqueur de chenal, etc.);
- De la glace claire ou bleutée, trop fine pour supporter votre poids ou celui d'une motoneige;
- De l'apparence de neige fondante;
- Des trous et des fissures dans la glace;
- De la neige lourde sur la surface de la glace;
- Des zones où des vents et des courants forts sont habituels.

ÉPAISSEUR DE GLACE MINIMALE RECOMMANDÉE POUR UNE GLACE NEUVE ET TRANSPARENTE



COULEUR DE LA GLACE

La couleur de la glace peut donner une indication de sa solidité

La glace transparente (ou noire)

C'est la plus solide. Parfois bleutée, elle est caractérisée par l'absence de bulles. Elle est à la base de la capacité portante d'un couvert de glace.



La glace grise (hybride)

C'est souvent une glace transitoire entre la glace blanche et la glace transparente (noire) et elle est généralement à 75 % de la solidité de la glace transparente (noire).



La glace blanche

C'est une glace blanchâtre ou gris pâle avec une multitude de bulles d'air. Elle est généralement deux fois moins résistante que la glace transparente (noire).



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Pour un sapin de Noël sécuritaire...

LE CHOIX D'UN SAPIN

- Optez pour un sapin artificiel, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.

L'INSTALLATION DU SAPIN

- Placez le sapin loin des endroits passants et des sorties.
- Ne l'installez pas trop tôt afin d'éviter qu'il ne soit sec avant la fin de la période des fêtes.
- Un sapin installé trop tôt risque fort de s'assécher avant la période des fêtes et vous devrez passer Noël sans allumer les lumières qui le garnissent.
- Coupez de nouveau le tronc (une coupe en biseau) dès votre arrivée à la maison, même pour un arbre coupé. Les arbres sont dans la cour du vendeur depuis assez longtemps pour que la base du tronc se soit asséchée. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli. Un sapin qui s'assèche peut prendre feu facilement et rapidement. Ajoutez donc de l'eau tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur ou de flammes.

COMMENT SE DÉBARRASSER D'UN SAPIN NATUREL

- Envoyez le sapin au recyclage ou débarrassez-vous-en selon le règlement municipal dès que les fêtes sont terminées ou lorsque l'arbre est sec. Ne le rangez pas à l'intérieur, dans le garage ou près de la maison: un sapin sec s'enflamme rapidement et votre maison peut y passer.
- Ne brûlez pas votre sapin dans le foyer ou le poêle à bois, il pourrait laisser des dépôts de créosote dans le conduit de la cheminée, ce qui augmente les risques d'incendie.

À Lac-Delage, la Ville ramassera les sapins de Noël jusqu'à la fin du mois de janvier 2022. Vous n'avez qu'à déposer l'arbre sur votre terrain à un endroit facilement visible et accessible pour les employés de la ville, sans pour autant que cela nuise aux travaux de déneigement.

Déneigement et bacs de collecte des matières résiduelles

En hiver, le dépôt des bacs en bordure de rue occasionne quelques maux de tête à nos employés lors du déneigement ou de l'épandage d'abrasif. Il est important de penser à déposer les bacs au bout de l'entrée, mais sans empiéter sur le pavage ou l'accotement de rue.

C'est également un moment tout indiqué pour vous rappeler qu'une distance minimale de 45 centimètres (18 pouces) est requise entre le

bac et tout obstacle (accumulation de neige, autre bac, véhicule, etc.). Rappelons aussi que les roues et les poignées du bac doivent être du même côté que la résidence. Peu importe la saison, les bacs doivent être déposés en bordure de rue pour 6 h 30 le jour de la collecte. Les bacs doivent être visibles, donc, sans être cachés par un banc de neige ou une haie, par exemple. Finalement, il faut s'assurer que les bacs ne soient pas enlisés dans la neige afin d'éviter les bris.

En cas d'absences prolongées pendant l'hiver, prévoyez que quelqu'un – un voisin, par exemple – se charge de déposer et de ramasser vos bacs, le cas échéant.

Pour éviter que les matières collent au fond du bac brun de compostage à cause du gel, déposez un morceau de carton ou un journal au fond de ce dernier et évitez d'y déposer des liquides.

En cas d'urgence, la Ville vous contacte !

Suite aux récents événements, la Ville de Lac-Delage désire se doter d'un système automatisé de messagerie (SAM) afin de joindre les citoyens en cas d'urgence ou lors d'une situation importante – par exemple pour une évacuation, pour signaler un avis d'ébullition ou informer les résidents de la fermeture de certaines rues lors de travaux.

En cas d'urgence, la population pourra être jointe très rapidement. **Ce service est gratuit. VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE, C'EST IMPORTANT !**

Vous serez redirigés vers le portail Citoyens pour effectuer votre inscription en ligne. Vous pouvez faire confiance à ce site.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Les renseignements fournis dans le bottin SAM demeurent confidentiels. Aucune information personnelle contenue dans la base de données ne sera diffusée ou partagée, sauf si requis par la loi. Celle-ci ne sera utilisée qu'à des fins d'alertes qui concernent la sécurité ou la santé des citoyens de la Ville de Lac-Delage

EN CAS DE CHANGEMENT D'INFORMATION (MISE-À-JOUR)

Les citoyens devront communiquer avec la municipalité en cas de changement d'informations au 418 848-2417 ou en écrivant à ville@lacedelage.qc.ca.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, INSCRIVEZ-VOUS !

La Ville encourage fortement tous les résidents à inscrire leurs coordonnées, soit en ligne via le lien mentionné ci-haut ou en téléphonant à la ville ou par courriel à ville@lacedelage.qc.ca.

Étapes

- 1 Cliquez sur le lien ci-dessous pour vous rendre sur l'onglet Citoyens / En cas d'urgence, la Ville vous contacte ! et tapez utilisateurs : delage2019 et mot de passe : delage2019
- 2 Compléter votre profil en entrant vos coordonnées et SMS, autre numéro de téléphone ou adresse courriel où vous désirez recevoir les messages d'urgence.
- 3 Pour ceux et celles qui n'ont pas de cellulaire (SMS), vous pouvez donner le numéro du portable d'un voisin qui pourra vous informer ou contactez la municipalité afin que l'on puisse vous enregistrer et vous informer en cas d'urgence.

Pour vous inscrire en ligne, rendez-vous au

www.lacedelage.qc.ca/pages/en-cas-durgence-la-ville-vous-contacte

BESOIN D'AIDE OU QUESTIONS ?

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, communiquez avec nous au 418-848-2417.



MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Sébastien Couture, élu préfet

C'est lors de la séance du conseil de la MRC du 24 novembre dernier que M. Sébastien Couture, maire de Stoneham-et-Tewkesbury, a été élu par ses pairs à titre de préfet de la MRC de La Jacques-Cartier pour un mandat d'une durée de 2 ans.

« Je remercie chaleureusement mes collègues de leur confiance. J'ai l'intérêt profond de représenter notre belle et grande région et c'est avec vigueur que je défendrai ses intérêts. Je veillerai à bien représenter l'ensemble du territoire auprès des différentes instances afin de préserver les particularités qui rendent notre région si unique et distinctive, et surtout, afin de protéger l'identité particulière de nos territoires respectifs », a mentionné le nouveau préfet et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Sébastien Couture.

Au cours de cette même séance, M. Guy Rochette, maire de Lac-Delage, a accepté le mandat de préfet suppléant.

« Cumulant près de 32 ans en politique municipale, je représente fièrement notre exceptionnel territoire depuis plusieurs années déjà. C'est avec plaisir que j'accepte ce mandat et je continuerai d'être un fidèle porteur de la mission de notre MRC et épaulerai le préfet dans l'accomplissement de sa tâche », a souligné M. Rochette.

MARCHÉS DE NOËL DE LA RÉGION DE LA JACQUES-CARTIER

Offrez la Jacques-Cartier en cadeau

La saison des marchés de Noël dans la région de La Jacques-Cartier est officiellement lancée! Jusqu'au 12 décembre prochain, la région est animée par un circuit de marchés de Noël.



LA JACQUES-CARTIER EN CADEAU

Depuis plusieurs années, quatre marchés de Noël uniques et féeriques font vibrer la région et répandent la magie du temps des Fêtes par leur ambiance chaleureuse, leur programmation festive et leur décor enchanteur. Cette année, deux nouveaux marchés, l'un à Saint-Gabriel-de-Valcartier et l'autre à Sainte-Brigitte-de-Laval, s'ajoutent à la féerie offrant ainsi aux citoyens encore plus d'occasions d'offrir La Jacques-Cartier en cadeau.

Avec la multitude et la variété d'exposants présents aux quatre coins de la région, les achats des Fêtes se feront aisément cette année. On y retrouvera tout pour gâter ses proches ou soi-même, allant de bijoux, aux produits de soin, aux objets décoratifs ou aux tuques et accessoires d'hiver.

LA JACQUES-CARTIER SUR NOS TABLES

Cette année, les réveillons des temps des Fêtes seront festifs et gourmands. Les différents marchands présents dans les marchés de Noël offrent une multitude de produits gourmands uniques, parfaits pour des cadeaux d'hôte ou pour agrémenter son festin.

Vivre la féerie de Noël dans La Jacques-Cartier, c'est faire ses achats des Fêtes en soutenant des entreprises locales, qui offrent des produits uniques. C'est aussi l'occasion parfaite pour visiter et découvrir le plus grand terrain de jeu de Québec.

Rendez-vous au mrc.jacques-cartier.com/noel pour tous les détails, pour connaître les exposants présents et la programmation et aussi pour une foule d'idées cadeaux pour gâter vos proches.

CONCOURS LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE 2021

Les lauréats bientôt connus

C'est le 9 décembre prochain sur la page Facebook le site web de la MRC que les lauréats de la 21^e édition du concours La carte de Noël régionale seront dévoilés.

Parmi tous les finalistes, un lauréat dans chaque catégorie sera désigné parmi lesquels sera choisi le grand gagnant de l'édition 2021. En plus de recevoir un prix en argent, l'artiste verra son œuvre illustrer la carte de Noël que la MRC envoie à tous ses partenaires et collaborateurs.

Une œuvre sera aussi choisie par le public via un vote en ligne qui se tiendra du 9 au 14 décembre.

Tous les détails sur www.mrc.jacques-cartier.com/carte-de-noel-regionale.

CULTURE

La littérature d'ici, la balado

Le nouveau balado de la MRC, Littérature d'ici, est maintenant disponible sur toutes les plateformes d'écoute, dont Spotify, Deezer, Apple Podcast, Google Podcast, Pocketcast ou QUB.

Les 5 épisodes offrent une incursion dans l'univers de 7 autrices et auteurs d'ici, qui viennent de tous les horizons et de tous les styles littéraires. À titre d'exemple, les autrices Alexandra Larochelle, Marie-France Auger et Véronique Boisjoly discutent de littérature jeunesse, alors que le livre d'artiste est exploré dans l'épisode avec Nathalie Racicot.

Découvrir des auteurs de chez nous, c'est plonger dans une histoire qui prend parfois racine dans notre cour arrière. C'est reconnaître des milieux de vie ou des parcelles de notre histoire, mais surtout, c'est d'être fier de découvrir et de partager le talent de chez nous.

Plus de détails au mrc.jacques-cartier.com/litterature-dici-le-balado/.



CCAP

Complice de vos plus beaux moments des Fêtes!

Créez une ambiance magique et chaleureuse grâce aux chaînes :



- ◆ Feu de foyer #500
- ◆ Franco Fêtes #546
- ◆ Holiday favourites #591



*En cette période festive, toute l'équipe de la coopérative vous souhaite de **Joyeuses Fêtes!***



Joyeux Noël
et
Bonne Année 2022
à tous les
DELAGEOIS.SES!



Sylvain Lévesque
Député de Chauveau et
Whip adjoint du gouvernement

418-842-3330
sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca
Suivez-nous 



Tricot thé



Vous avez le goût d'apprendre à tricoter, d'échanger des patrons et des trucs de tricot tout en dégustant un petit thé? Joignez-vous au groupe des tricoteuses du lac Delage, le mercredi soir, 19h00, à la salle du conseil de la ville au 24, rue du Pied-des-Pentes.

Ces rencontres débuteront le mercredi 13 janvier 2022.

Pour information et confirmation de votre présence contactez Christiane Gosselin au 418 803-6375

Au plaisir de tricoter avec vous!

BRANCHEZ-VOUS!

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacdelaqe.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements!

Source et information :
Direction générale
418-848-2417



Communiqué

Pour diffusion immédiate

RETOUR DES REMBOURSEMENTS DE 50% DU COÛT DES CARTES DE MEMBRE INDIVIDUELLE POUR LES CITOYENS DU LAC-DELAGÉ POUR LA SAISON HIVER 2021-2022- EMPIRE 47

Lors de la séance du conseil du lundi 8 novembre 2021, le Conseil municipal a voté une résolution pour offrir un remboursement de 50 % du coût des passes individuelles pour le « Fat bike » ou pour la raquette aux citoyens de Lac-Delage pour la saison d'hiver 2021-2022. La Ville remboursera 50 % du coût aux citoyens qui en feront la demande, sur présentation d'une copie de la facture détaillée et d'une preuve de résidence.

Pour la saison de vélo de montagne et pédestre à l'été 2022, la même offre sera en vigueur.

Nous sommes très fiers d'offrir une diversité de loisirs de proximité à nos citoyens.

Précisons que les offres pour la carte de membre au Parc de la Jacques-Cartier, ainsi que les Marais du Nord demeurent selon les ententes déjà en vigueur.

Bon hiver à tous! Et continuez à bouger chez vous!

Scrabble pour tous

Quand : tous les jeudis dès le 6 janvier 2022

Où : à l'hôtel de ville de Lac -Delage

Quand : 14:00h

Apportez votre jeu. Les règles sanitaires sont en vigueur.

Monique Beaulac

monique.beaulac@ccapcable



**JOCELYNE
DESGAGNÉ**
COURTIER IMMOBILIER

*Lac-Delage,
c'est aussi
chez-nous!*

EFFICACITÉ | CONFIANCE | EXPERTISE

Cellulaire :
418.805.0165

jocelynedesgagne.com
info@jocelynedesgagne.com

Bureau :
418.948.1000

1030 boulevard du Lac, suite 1
Lac-Beauport, Qc G3B 1X5



MERCIIIIIII À TOUS NOS BÉNÉVOLES !

Encore cette année, nous désirons remercier nos précieux bénévoles qui font que la Ville de Lac-Delage est plus vivante, joyeuse et agréable !

Votre implication à l'organisation des différentes activités et votre dévouement à toujours faire mieux chaque année sont sans contredit gage de la réussite des activités et des réalisations pour votre ville.

Vous vous dévouez dans la joie et la bonne humeur, votre temps est offert avec gratitude et bonté de cœur, nous tenons sincèrement à vous remercier pour votre grande générosité et votre implication dans votre communauté.

Sans vous, chères (chers) bénévoles, votre ville ne serait pas un endroit aussi agréable où vivre !

Voici quelques œuvres de nos talentueux bénévoles !!!!!





• RECHERCHÉ •



• RÉCOMPENSE •

ACCÈS AUX ACTIVITÉS SANS FRAIS
15% DE RABAIS AU RESTAURANT
RABAIS SUR LES MASSAGES AU SPA
RÉGIME D'ÉPARGNE COLLECTIVE

STATIONNEMENT GRATUIT
REPAS OFFERTS EN BÉNÉFICE IMPOSABLE
RABAIS HÉBERGEMENT POUR AMIS ET FAMILLE
PAUSES PAYÉES...ET BIEN PLUS!

Envoie ton CV à : jnjoly@lacdelaage.com

Carrossier ProColor



Votre voiture est endommagée ?

Appellez: *Eric Blais*

418 561-0084

*Service d'estimation
à domicile.*

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec

Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!

